Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212202568-20260309-20260304DELIB04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUEMPER-GUEZENNEC

EN DATE DU 04 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre-mars, à dix-sept heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gilbert LE VAILLANT, Maire.

Membres en exercice : 15

Etaient Présents : Gilbert LE VAILLANT, Serge LE GOFF, Annie LE GOFF, Jean-Paul LE CALVEZ, Jean-Marc LE SAINT, Alain BOIN, Thierry ROGER, Joële GERVAISE, Damien LEVEQUE, Carole LAURENT, Michel LOZAHIC, Loïc LE CALVEZ,

Absents : Christine LE ROY, Aurélie LE GONIDEC, Sonia DOLHEM,

Secrétaire de séance : Joële GERVAISE,

NUMERISATION ET INDEXATION DES ACTES D'ETAT CIVIL

Monsieur le Maire rappelle la soumission à l'avis du Conseil municipal la proposition de numérisation des actes d'état civil faite par la société SEDI.

Il rappelle la dématérialisation des actes d'état civil, adaptée au logiciel-métier utilisé par la Maire qui permettra une recherche et une délivrance plus rapide des actes, et une préservation des Registres papier en leur évitant une manipulation indispensable au principe même de copie.

Le montant de cette numérisation et indexation des actes civils s'élève à 5 824,68 €uros TTC.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal, (moins 2 abstentions) autorisent Monsieur le Maire à mandater la facture.

Fait et délibéré le 04 mars 2026,

Le Maire,

Gilbert LE VAILLANT,

la Secrétaire de séance,

Joële GERVAISE,